



CESER - Assemblée plénière du 26 juin 2018

Avis relatif au compte administratif 2017 du Conseil régional

Une fois, de plus le CESER se voit imposer des délais trop courts et des Informations insuffisantes sur les politiques sectorielles pour remplir pleinement sa mission.

Le Conseil régional poursuit son objectif pluriannuel de réduction de la dette :

- Mais la population régionale et les salariés du Conseil régional en paient durement les conséquences ;
- Et pour autant, la dette continue d'augmenter.

L'acte 3 de la décentralisation fixe les compétences exclusives et partagées des Conseils régionaux. Mais en Hauts-de-France, ces compétences présentent **de faibles taux de réalisation** :

Pour les compétences exclusives	Investissement	Fonctionnement
Formation professionnelle et apprentissage	73% (89% en 2016)	86%
Transports	79% (88% en 2016)	97%
Aménagement du territoire	74% (93% en 2016)	77% (85%)
Environnement	55% (62% en 2016)	86%

Pour les compétences partagées	Investissement	Fonctionnement
Santé et action sociale	51% (81% en 2016)	84% (94% en 2016)
Culture, sports et loisirs	61% (70% en 2016)	97%

De plus cette réduction générale des taux de réalisation s'effectue sur des crédits budgétaires déjà votés en diminution par rapport à 2016 !

Les Fonds européens, extrêmement structurants et moteurs pour le développement régional, ne sont réalisés qu'à hauteur de 28 et 26% !

Combien de projets utiles abandonnés ? Lesquels ? cela renvoie à l'insuffisance (volontaire ?) d'informations sur les politiques sectorielles...

Sur les Services généraux.

Lors de notre expression sur le ROB 2017, nous alertions sur « l'évolution contenue des dépenses de ressources humaines » qui « va avoir de graves conséquences sur les effectifs salariés de la région, sur leurs conditions de travail et sur leurs capacités à remplir leurs missions ».

Or en termes de montants réalisés, nous constatons en investissement une diminution du réalisé en 2017 de 85% par rapport au réalisé de 2016. En fonctionnement, une diminution de 17%.

Ce constat nous fait passer de l'alerte à l'alarme !

Une Région moteur de développement pour répondre aux besoins, ou une Région frein-moteur ?

Le groupe CGT partage l'affirmation exprimée dans l'avis du CESER sur le rôle réel que doit jouer la collectivité régionale : « ... l'orthodoxie financière stricte ne peut, à elle seule, être un objectif ».

Notre groupe exprimait déjà sur le C.A. de 2016 sa crainte que la baisse importante de l'investissement « génère du désinvestissement en cascade des collectivités locales et territoriales en Hauts-de-France ».

Le groupe CGT soutient le sens de l'avis. Il faudra qu'il soit tenu compte de la position qu'il contient lors des futures présentations budgétaires du Conseil régional, ne serait-ce que par souci de cohérence.